



RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE EXERCICE 2016

Pour les trois mois terminés le 30 juin 2015

TABLE DES MATIÈRES

Aperçu	3	Résultats financiers pour les trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014	7
Principaux indicateurs de rendement	3	Situation de trésorerie et ressources en capital	12
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation financière consolidée au 30 juin 2015 et au 31 mars 2015	14
Principales informations financières consolidées	5	États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités	17
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6		

MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion faisant état des résultats d'exploitation et de la situation financière du Groupe Stingray Digital Inc. (« Stingray » ou la « société »); il doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société et aux notes y afférentes portant sur les trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014 ainsi qu'aux derniers états financiers consolidés audités et au rapport de gestion présentés dans le prospectus daté du 26 mai 2015. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 11 août 2015. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas examiné le rapport financier intermédiaire des trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable, notamment des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement et des perspectives d'affaires de la société. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît généralement les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : augmentation des redevances ou limitation de l'accès aux droits musicaux; dépendance de la société à l'égard des fournisseurs de télévision payante; évolution rapide du secteur du divertissement audio et vidéo; concurrence d'autres fournisseurs de contenu; expansion de nos activités sur les marchés internationaux; croissance rapide et stratégie de croissance de la société; acquisitions, regroupements d'entreprises et coentreprises de la société; dépendance de la société à l'égard du personnel clé; fluctuations des taux de change; instabilité économique et politique des pays émergents; méthodes de calcul des redevances; transformations rapides de la technologie et du secteur; incapacité à obtenir du financement supplémentaire; incapacité à générer des rentrées de trésorerie; accès aux facilités de crédit de la société; longueur et coût élevé des litiges relatifs aux contenus protégés par le droit d'auteur; incapacité de la société à protéger sa technologie exclusive; recours de la société au matériel, aux logiciels et aux services connexes de tiers; incapacité de la société à maintenir sa culture d'entreprise; conjoncture économique défavorable; assujettissement de la société aux lois étrangères sur la protection de la vie privée et la sécurité des données; utilisation interdite ou piratage de contenu musical et vidéo; catastrophes naturelles et interruptions causées par des problèmes d'origine humaine; assujettissement à des obligations fiscales supplémentaires; sauvegarde de la réputation de la société; litiges et autres réclamations; risque de crédit; risque de liquidité; défaut de la société de se conformer aux exigences du CRTC; échec du renouvellement ou du maintien en vigueur des licences du CRTC; augmentation des droits de licence de radiodiffusion payables par la société; changements défavorables dans la réglementation gouvernementale touchant le secteur.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient différer modérément, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changement dans la législation, les politiques administratives ou les exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris dans nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer son rendement et le bien-fondé d'un investissement dans les actions placées. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul et notre définition de ces mesures financières pourraient différer de celles d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

APERÇU

Stingray est un chef de file des fournisseurs interentreprises de services musicaux multiplateformes et de solutions multimédias en magasin qui exerce ses activités à l'échelle mondiale. La société compte approximativement 135 millions d'abonnés de la télévision payante (ou ménages) dans 127 pays. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de haute qualité sur différentes plateformes, comme la télévision numérique, par satellite ou par protocole Internet, le Web, les applications mobiles et les consoles de jeu.

La société a son siège social à Montréal, au Canada, et elle emploie plus de 235 professionnels et employés de soutien à l'échelle mondiale, notamment à Toronto, Los Angeles, Miami, Londres, Amsterdam et Tel-Aviv.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT⁽¹⁾

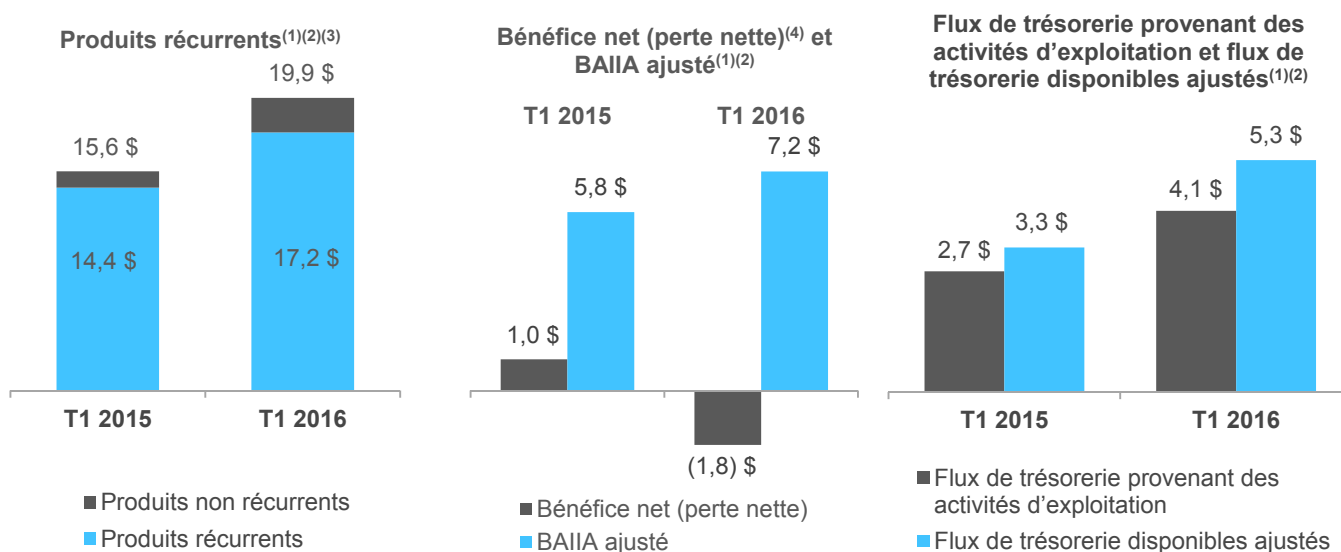
Trimestre clos le 30 juin 2015



Note :

1) Voir Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS, aux pages 2 et 6.

Trimestres clos les 30 juin 2015 et 2014



Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS, aux pages 2 et 6.

3) Les produits récurrents comprennent les frais d'abonnement et d'utilisation ainsi que les frais fixes facturés aux clients mensuellement, trimestriellement et annuellement pour des services musicaux continus. Les produits non récurrents comprennent essentiellement des services de soutien et d'installation, du matériel et des frais ponctuels.

4) Les dépenses liées au premier appel public à l'épargne (PAPE) et l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, totalisant 5,5 millions de dollars, ont été entièrement comptabilisées dans la perte nette au T1 2016; le bénéfice net ajusté en tient compte.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du trimestre clos le 30 juin 2015

Comparaison avec le trimestre clos le 30 juin 2014 (le « T1 2015 »)

- Les produits ont augmenté de 27,3 % pour atteindre un niveau record de 19,9 millions de dollars.
- Les produits récurrents ont atteint un sommet de 17,2 millions de dollars, soit une hausse de 20,0 %.
- Le BAIIA ajusté a progressé de 22,8 %, pour atteindre 7,2 millions de dollars.
- La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 35,9 %, comparativement à 37,3 % au T1 2015.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 4,1 millions de dollars, soit une hausse de 50,1 %.
- La société a enregistré une perte nette de 1,8 million de dollars, comparativement à un bénéfice net de 1,0 million de dollars au T1 2015.
- Le bénéfice net ajusté s'est établi à 4,8 millions de dollars, comparativement à 3,6 millions de dollars au T1 2015.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont atteint un sommet de 5,3 millions de dollars, soit une hausse de 60,4 %.

Autres faits saillants des activités

- Le 23 juillet 2015, nous avons annoncé l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation du capital social de Brava NL BV, Brava HDTV BV et Djazz TV BV (collectivement « Brava »), distributeurs de trois chaînes thématiques à succès offrant du contenu musical et culturel haut de gamme qui sont disponibles à quelque 35 millions de personnes abonnées à un forfait télévisé de base ou spécial dans 50 pays d'Europe, d'Afrique, du Moyen-Orient et des Caraïbes.
- La société a renouvelé d'importants contrats à long terme, notamment avec TELUS, Sobeys et Cogeco.
- Nous avons introduit en Amérique latine Stingray Concerts, notre première chaîne linéaire présentant des concerts, en plus de lancer Stingray Mobile dans plus de neuf langues sur le marché international et de rendre le service de diffusion en continu Stingray Musique accessible au moyen du système haute-fidélité sans fil Sonos.
- Nous avons nommé Stephen Tapp au poste de vice-président principal au développement des affaires. M. Tapp fait profiter Stingray de plus de 25 ans d'expérience dans le développement et l'exploitation d'entreprises à succès, soutenues par les abonnés et les publicitaires, créant des partenariats de distribution avec des marques et des licences de contenu.
- Stingray s'est vue décerner le prestigieux prix spécial du jury à l'occasion de la 10^e cérémonie des *International Interactive TV (ITV) Awards*, à Paris, réaffirmant son statut de chef de file de l'industrie.
- Bose Corporation a mandaté Stingray Affaires pour la gestion de la totalité des ventes de systèmes audio destinés aux chambres dans le secteur de l'hébergement, notamment dans les grands hôtels et les centres de loisirs à l'échelle mondiale.
- Le 3 juin 2015, la société a réalisé son premier appel public à l'épargne (PAPE) pour la vente d'un total de 22 400 000 actions à droit de vote subalterne et à droit de vote subalterne variable (dont 9 112 000 actions dans le cadre d'un placement secondaire) au prix de 6,25 \$ par action. Le 9 juin 2015, les preneurs fermes ont exercé l'option de surallocation leur permettant d'acheter 3 360 000 actions additionnelles à droit de vote subalterne et à droit de vote subalterne variable. Le montant total de 98,4 millions de dollars, déduction faite des commissions versées aux preneurs fermes, a servi à rembourser une portion considérable du prêt à terme et du crédit-relais de la société.
- Le 19 juin 2015, la société a modifié et mis à jour sa convention de crédit pour porter le montant de sa facilité de crédit renouvelable à 100,0 millions de dollars. Le crédit-relais et le prêt à terme ont été remboursés intégralement. La facilité de crédit renouvelable modifiée porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 1,38 % à 3,00 % et arrivera à échéance en juin 2019.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016		Trimestre clos le 30 juin 2014 T1 2015		Trimestre clos le 31 mars 2015 T4 2015	
	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	% des produits
Produits	19 895	100,0 %	15 633	100,0 %	19 648	100,0 %
Produits récurrents	17 243	87 %	14 374	92 %	17 127	87 %
Produits	19 895	100,0 %	15 633	100,0 %	19 648	100,0 %
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	6 982	35,1 %	4 749	30,4 %	7 101	36,1 %
Frais de vente et de marketing	2 147	10,8 %	1 931	12,4 %	2 251	11,5 %
Frais de recherche et développement, de soutien et de technologies de l'information	1 721	8,7 %	1 418	9,1 %	1 592	8,1 %
Charges générales et administratives	2 380	12,0 %	3 138	20,1 %	2 281	11,6 %
Dépenses liées au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5 495	27,6 %	-	- %	-	- %
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 678	18,5 %	2 731	17,5 %	4 250	21,6 %
Charges financières nettes ⁽⁴⁾	866	4,4 %	1 232	7,9 %	942	4,8 %
Variation de la juste valeur du placement	(263)	(1,3) %	(450)	(2,9) %	(451)	(2,3) %
Bénéfice (perte) avant impôts	(3 111)	(15,6) %	884	5,7 %	1 682	8,6 %
Impôts	(1 334)	(6,7) %	(134)	(0,9) %	(241)	(1,2) %
Bénéfice net (perte nette)	(1 777)	(8,9) %	1 018	6,5 %	1 923	9,8 %
BAIIA ajusté⁽¹⁾	7 151	35,9 %	5 824	37,3 %	7 731	39,3 %
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	4 783	24,0 %	3 591	23,0 %	5 260	26,8 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés⁽¹⁾	5 260	26,4 %	3 279	21,0 %	5 152	26,2 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 109	20,7 %	2 738	17,5 %	1 337	6,8 %
Dettes nettes⁽¹⁾⁽²⁾	18 763	-	90 036	-	119 832	-
Ratio dette nette/BAIIA ajusté⁽¹⁾⁽³⁾	0,66x	-	3,64x	-	4,39x	-
Bénéfice net (perte nette) par action – De base	(0,05)	-	0,04	-	0,06	-
Bénéfice net (perte nette) par action – Dilué	(0,05)	-	0,03	-	0,06	-
Bénéfice net ajusté par action ⁽¹⁾ – De base	0,12	-	0,11	-	0,15	-
Bénéfice net ajusté par action ⁽¹⁾ – Dilué	0,12	-	0,10	-	0,15	-
Produits par catégories						
Diffusion musicale	14 120	71,0 %	12 464	79,7 %	14 075	71,6 %
Musique pour entreprises	5 775	29,0 %	3 169	20,3 %	5 573	28,4 %
Produits	19 895	100,0 %	15 633	100,0 %	19 648	100,0 %
Produits par régions						
Canada	13 183	66,3 %	10 688	68,4 %	13 192	67,1 %
International ⁽⁵⁾	6 712	33,7 %	4 945	31,6 %	6 456	32,9 %
Produits	19 895	100,0 %	15 633	100,0 %	19 648	100,0 %

Notes :

- 1) Voir *Mode de présentation et information prospective et Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2; pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.
- 2) La dette nette comprend le prêt à terme, le crédit-relais, la facilité renouvelable, les contreparties conditionnelles liées aux acquisitions passées et le découvert bancaire, diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- 3) Le ratio dette nette/BAIIA ajusté est le quotient de la dette nette divisée par le BAIIA ajusté sur 12 mois consécutifs.
- 4) Les intérêts payés durant le T1 2016 se sont élevés à 1 278 \$ (contre 936 \$ au T1 2015, et 993 \$ au T4 2015).
- 5) Le poste « International » désigne tous les territoires à l'extérieur du Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles et le ratio dette nette/BAIIA ajusté constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer ses résultats d'exploitation. Voir *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 2.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement du bénéfice net (perte nette) avec le BAIIA ajusté.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016	Trimestre clos le 30 juin 2014 T1 2015	Trimestre clos le 31 mars 2015 T4 2015
Bénéfice net (perte nette)	(1 777)	1 018	1 923
Charges financières nettes	866	1 232	942
Variation de la juste valeur du placement	(263)	(450)	(451)
Impôts	(1 334)	(134)	(241)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	455	401	597
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 223	2 330	3 653
Rémunération fondée sur des actions	221	232	376
Unités d'actions avec restrictions	175	-	221
Dépenses liées au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5 495	-	-
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	90	1 195	711
BAIIA ajusté	7 151	5 824	7 731
Charges financières nettes	(866)	(1 232)	(942)
Impôts	1 334	134	241
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(455)	(401)	(597)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur du placement, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux dépenses liées au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, aux charges de restructuration et aux autres coûts divers	(2 381)	(734)	(1 173)
Bénéfice net ajusté	4 783	3 591	5 260

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016	Trimestre clos le 30 juin 2014 T1 2015	Trimestre clos le 31 mars 2015 T4 2015
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 109	2 738	1 337
<i>Ajouter/déduire :</i>			
Dépenses d'investissement	(930)	(498)	(528)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(3 479)	266	3 965
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers ⁽¹⁾	65	773	378
Dépenses liées au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ⁽¹⁾	5 495	-	-
Flux de trésorerie disponibles ajustés	5 260	3 279	5 152

1) Déduction faite des impôts, sauf dans le cas des dépenses liées au PAPE et de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC; seuls les impôts reportés ont été comptabilisés à ces postes, ce qui n'a pas d'effet sur la trésorerie.

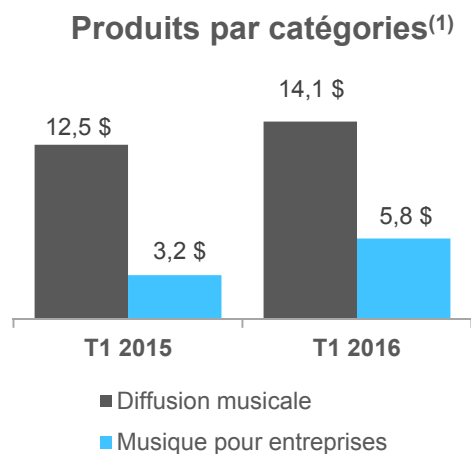
Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles.

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2015	30 juin 2014	31 mars 2015
Prêt à terme, incluant la partie courante	-	87 244	80 835
Contreparties conditionnelles, incluant la partie courante	12 415	3 272	12 409
Crédit-relais	-	-	20 000
Facilité renouvelable	7 393	3 310	7 902
(Trésorerie et équivalents de trésorerie) découvert bancaire	(1 045)	(3 790)	(1 314)
Dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles (« dette nette »)	18 763	90 036	119 832

Produits

Au T1 2016, les produits ont atteint un sommet de 19,9 millions de dollars, soit une hausse de 27,3 % par rapport à 15,6 millions de dollars au T1 2015. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions, combinées à la forte croissance enregistrée sur le marché international et au lancement de nouveaux produits. Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain a aussi eu un effet favorable.

Tendances des produits par catégories



Note :
1) En millions de dollars canadiens.

Diffusion musicale

Voici les facteurs qui ont le plus contribué à la hausse de 1,6 million de dollars ou 13,3 % enregistrée au T1 2015 du côté des produits tirés de la diffusion musicale (les flèches expriment la variation) :

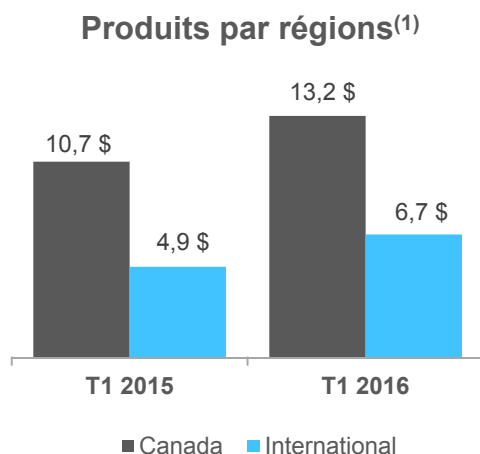
- ▲ Signature de contrats avec de nouveaux clients (notamment AT&T) à l'exercice 2015, comptabilisés en totalité au T1 2016.
- ▲ Acquisitions de Telefonica On the Spot et d'Archibald Media Group, comptabilisées en totalité au T1 2016.

Musique pour entreprises

Voici les facteurs qui ont le plus contribué à la hausse de 2,6 millions de dollars ou 82,2 % enregistrée au T1 2015 du côté des produits tirés de la musique pour entreprises (les flèches expriment la variation) :

- ▲ Acquisitions de DMX Canada et de *Les réseaux urbains Viva inc.*, comptabilisées en totalité au T1 2016.
- ▲ Accroissement des ventes de services d'installation et de matériel, qui représentent des produits non récurrents.

Tendances des produits par régions



Note :
1) En millions de dollars canadiens.

Canada

Voici les facteurs qui ont le plus contribué à la hausse des produits de 2,5 millions de dollars ou 23,3 % enregistrée au T1 2015 au Canada (les flèches expriment la variation) :

- ▲ Comptabilisation des acquisitions en totalité (voir *Musique pour entreprises*, ci-dessus) et de ventes supplémentaires de services d'installation et de matériel.

International

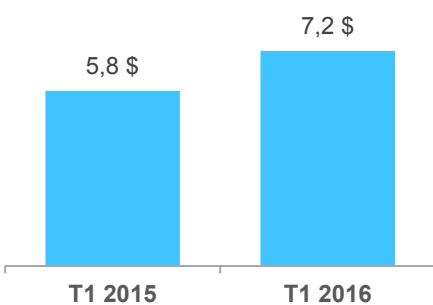
Voici les facteurs qui ont le plus contribué à la hausse des produits de 1,8 million de dollars ou 35,7 % enregistrée au T1 2015 à l'échelle internationale (les flèches expriment la variation) :

- ▲ Signature de contrats avec de nouveaux clients (notamment AT&T) à l'exercice 2015 et comptabilisation des acquisitions mentionnées ci-dessus en totalité au T1 2016.
- ▲ De plus, le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain a eu un effet favorable sur les produits.

Charges d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	T1 2016 % des produits	T1 2015 % des produits	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	6 982 \$ 35,1 %	4 749 \$ 30,4 %	2 233 \$ 47,0 %	▲ Acquisitions durant l'exercice 2015, dotation en personnel et frais de contenu pour soutenir la croissance. Les coûts des ventes supplémentaires de services d'installation et de matériel ont aussi contribué à la hausse, compensés par un effet favorable sur le calcul des droits touchant les produits et les redevances.
Frais de vente et de marketing	2 147 \$ 10,8 %	1 931 \$ 12,4 %	216 \$ 11,2 %	▲ Accroissement des frais engagés pour soutenir la croissance des produits sur le marché international.
Frais de technologies de l'information et de recherche et développement	1 721 \$ 8,7 %	1 418 \$ 9,1 %	303 \$ 21,4 %	▲ Conception de nouvelles applications, comme Stingray Vibes.
Charges générales et administratives	2 380 \$ 12,0 %	3 138 \$ 20,1 %	(758) \$ (24,2) %	▼ Coûts spécifiques liés aux acquisitions et aux restructurations au T1 2015 qui n'ont pas eu lieu au T1 2016.
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 678 \$ 18,5 %	2 731 \$ 17,5 %	947 \$ 34,7 %	▲ Ajout d'immobilisations incorporelles en raison des acquisitions d'entreprises.

BAlIA ajusté⁽¹⁾⁽²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir Renseignements sur les mesures non conformes aux IFRS aux pages 2 et 6.

Le **BAlIA ajusté** a atteint 7,2 millions de dollars au T1 2016, soit une hausse de 22,8 %, comparativement à 5,8 millions de dollars au T1 2015. La marge du BAlIA ajusté était 35,9 % au T1 2016, comparativement à 37,3 % au T1 2015. La hausse du BAlIA ajusté est principalement attribuable aux acquisitions de l'exercice 2015, à la croissance sur le marché international et aux produits supplémentaires non récurrents découlant des ventes de services d'installation et de matériel, ainsi qu'à l'effet favorable de l'ajustement qui a été apporté aux fins de déclaration et de paiement des redevances de droits d'auteur et des droits connexes pour tenir compte de la répartition des produits entre les différents services offerts par la société et l'introduction de nouveaux services. La baisse de la marge du BAlIA ajusté, qui est cohérente avec l'augmentation des produits non récurrents (présentant en général une marge plus faible), est attribuable notamment à l'accroissement des frais liés à la programmation musicale, aux coûts des services et des frais liés au contenu, et aux frais supplémentaires engagés pour soutenir notre croissance.

Les coûts d'acquisition, les charges de restructuration et les autres coûts divers consistent principalement en des honoraires de consultation pour l'acquisition de Brava et autres acquisitions futures.

Dépenses liées au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC

Parmi les dépenses liées au premier appel public à l'épargne (PAPE), 1,3 million de dollars étaient liés au placement secondaire, soit la vente de 9 112 900 actions au public par Novacap et Télésystème. Les dépenses liées au placement d'actions sur le capital autorisé réalisé par la société ont été comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière dans le capital-actions.

Le CRTC a approuvé la modification de la propriété et du contrôle effectif de la société le 22 avril 2015. Aux termes de cette décision, le CRTC exige que la société paie des avantages tangibles d'un montant de 5,5 millions de dollars sous forme de versements annuels égaux sur une période de sept ans. La société a ainsi comptabilisé une charge de 4,2 millions de dollars qui reflète la juste valeur du flux de paiement, actualisée à un taux de 7,0 %, soit le taux d'intérêt effectif de la société majoré d'une prime de risque.

Charges financières nettes

Les charges financières sont passées de 1,2 million de dollars au T1 2015 à 0,9 million de dollars au T1 2016. Cette baisse est attribuable à une réduction importante de la dette d'un trimestre à l'autre. La société a remboursé environ 101 millions de dollars de sa dette en juin 2015, principalement avec le produit de son PAPE.

Variation de la juste valeur du placement

Au T1 2016, la société a enregistré un profit de 0,3 million de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars au T1 2015.

Impôts

Les impôts ont diminué, la société ayant enregistré un recouvrement de 1,3 million de dollars au T1 2016, comparativement à 0,1 million de dollars au T1 2015. Cette baisse d'impôt est principalement attribuable à la diminution des produits avant impôts, y compris la comptabilisation des actifs d'impôt différé pour la portion initiale des dépenses liées au PAPE et de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC.

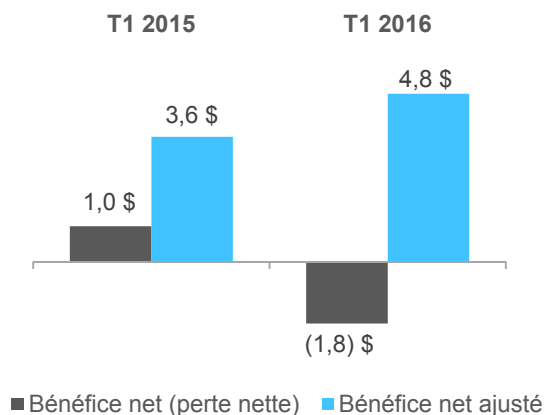
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) par action

Au T1 2016, la société a enregistré une perte nette de 1,8 million de dollars ((0,05) \$ par action), comparativement à un bénéfice net de 1,0 million de dollars (0,04 \$ par action) au T1 2015. La perte nette est principalement attribuable aux dépenses liées au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, ainsi qu'aux conséquences fiscales connexes.

Bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action

Au T1 2016, le bénéfice net ajusté s'est élevé à 4,8 millions de dollars (0,12 \$ par action), soit une hausse de 33,2 % par rapport à 3,6 millions de dollars (0,11 \$ par action) au T1 2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté découlant de l'intégration fructueuse des acquisitions de l'exercice 2015, combinée à la signature de nouveaux contrats sur le marché international, aux ventes supplémentaires de services d'installation et de matériel, ainsi qu'à la diminution des charges financières.

Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net ajusté⁽¹⁾⁽²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir Renseignements sur les mesures non conformes aux IFRS aux pages 2 et 6.

Résultats trimestriels

Nos produits ont augmenté de façon régulière au cours des huit derniers trimestres, passant de 13,8 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2014 à 19,9 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2016. Cette augmentation découle principalement de l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que des nouveaux contrats conclus au Canada et sur les marchés internationaux. Au cours des huit derniers trimestres, les produits récurrents ont représenté environ 88 % du total des produits, sauf au troisième trimestre de l'exercice 2014, où nous avons enregistré des produits non récurrents plus élevés qu'à l'habitude, en partie en raison d'une acquisition.

Le BAIIA ajusté a augmenté de façon régulière, passant de 5,1 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2014 à 7,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2016. L'augmentation découle principalement de l'intégration fructueuse des acquisitions ainsi que des nouveaux contrats conclus au Canada et sur les marchés internationaux.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

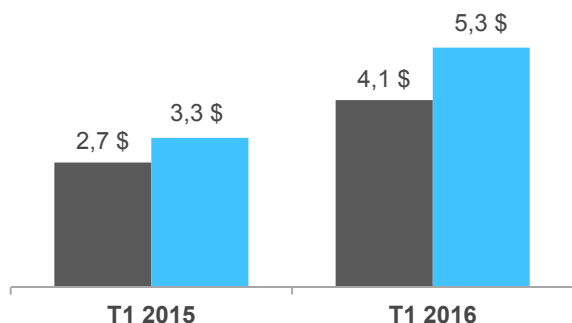
(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le							
	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014	31 déc. 2013	30 sept. 2013
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2014
Produits par catégories								
Diffusion musicale	14 120	14 075	13 896	13 064	12 464	12 896	11 405	11 167
Musique pour entreprises	5 775	5 573	4 633	4 115	3 169	3 286	4 875	2 663
Total des produits	19 895	19 648	18 529	17 179	15 633	16 182	16 280	13 830
Produits par régions								
Canada	13 183	13 192	12 144	11 714	10 688	10 992	12 651	10 392
International	6 712	6 456	6 385	5 465	4 945	5 190	3 629	3 438
Total des produits	19 895	19 648	18 529	17 179	15 633	16 182	16 280	13 830
Produits récurrents	17 243	17 127	16 416	15 618	14 374	14 529	12 959	12 330
Produits récurrents en pourcentage du total des produits	87 %	87 %	89 %	91 %	92 %	90 %	80 %	89 %
BAIIA ajusté	7 151	7 731	6 986	6 734	5 824	6 511	7 254	5 139
Bénéfice net (perte nette)	(1 777)	1 923	1 499	2 167	1 018	2 228	2 384	1 974
Bénéfice net (perte nette) par action – De base	(0,05)	0,06	0,04	0,06	0,04	0,07	0,08	0,06
Bénéfice net (perte nette) par action – Dilué	(0,05)	0,06	0,04	0,06	0,03	0,07	0,07	0,06
Bénéfice net ajusté	4 783	5 260	4 376	4 607	3 591	4 020	4 410	2 935
Bénéfice net ajusté par action – De base	0,12	0,15	0,13	0,14	0,11	0,12	0,13	0,09
Bénéfice net ajusté par action – Dilué	0,12	0,15	0,13	0,13	0,10	0,12	0,13	0,09

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le							
	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014	31 déc. 2013	30 sept. 2013
	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2014	Exercice 2014
Bénéfice net (perte nette)	(1 777)	1 923	1 499	2 167	1 018	2 228	2 384	1 974
Charges financières nettes	866	942	1 310	1 202	1 232	696	1 120	846
Variation de la juste valeur du placement	(263)	(451)	(450)	(450)	(450)	(985)	(984)	(984)
Impôts	(1 334)	(241)	(114)	(348)	(134)	1 017	1 094	892
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	455	597	586	541	401	300	238	198
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 223	3 653	3 583	3 288	2 330	2 678	2 312	1 903
Rémunération fondée sur des actions	221	376	112	80	232	150	208	163
Unités d'actions avec restrictions	175	221	-	-	-	-	-	-
Dépenses liées au PAPE et obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC	5 495	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition, charges de restructuration et autres coûts divers	90	711	460	254	1 195	427	882	147
BAIIA ajusté	7 151	7 731	6 986	6 734	5 824	6 511	7 254	5 139
Charges financières nettes	(866)	(942)	(1 310)	(1 202)	(1 232)	(696)	(1 120)	(846)
Impôts	1 334	241	114	348	134	(1 017)	(1 094)	(892)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(455)	(597)	(586)	(541)	(401)	(300)	(238)	(198)
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur du placement, à la rémunération fondée sur des actions, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux dépenses liées au PAPE et à l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC ainsi qu'aux coûts d'acquisition, aux charges de restructuration et aux autres coûts divers	(2 381)	(1 173)	(828)	(732)	(734)	(478)	(392)	(268)
Bénéfice net ajusté	4 783	5 260	4 376	4 607	3 591	4 020	4 410	2 935

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles ajustés⁽¹⁾⁽²⁾



- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation
- Flux de trésorerie disponibles ajustés

Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Voir *Renseignements sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont totalisé 4,1 millions de dollars au T1 2016, par rapport à 2,7 millions de dollars au T1 2015. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions, à la signature de nouveaux contrats et à l'effet favorable de l'ajustement qui a été apporté aux fins de déclaration et de paiement des redevances de droits d'auteur et des droits connexes pour tenir compte de la répartition des produits entre les différents services offerts par la société et l'introduction de nouveaux services; toutefois, elle a été atténuée par l'accroissement des frais liés à la programmation musicale, du coût des services et des frais liés au contenu découlant de notre croissance et de l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel. Les dépenses liées au PAPE et les avantages tangibles exigés par le CRTC n'ont toujours pas été payés et sont inclus dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

À l'exercice 2015, les flux de trésorerie disponibles ajustés ont atteint 5,3 millions de dollars, soit une hausse de 60,4 %, contre 3,3 millions de dollars au T1 2015. Cette hausse est principalement attribuable aux résultats d'exploitation supérieurs rajustés d'après les dépenses liées au PAPE et l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, partiellement compensée par l'accroissement des dépenses d'investissement.

L'accroissement des dépenses d'investissement constaté depuis le T1 2015 est principalement attribuable à l'agrandissement de nos bureaux de Montréal.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement se sont élevés à 0,9 million de dollars au T1 2016, comparativement à 16,6 millions de dollars pour le T1 2015. Cette baisse de 15,7 millions de dollars est principalement attribuable aux acquisitions de DMX Canada et d'Archibald Media Group au T1 2015.

Activités de financement

Les flux de trésorerie nets liés aux activités de financement se sont élevés à 3,5 millions de dollars au T1 2016, alors qu'ils ont généré 18,0 millions de dollars au T1 2015. Cette baisse de 21,5 millions de dollars est principalement attribuable aux acquisitions de DMX Canada et d'Archibald Media Group, qui ont été financées par le prêt à terme. De plus, le produit net du PAPE a été affecté au remboursement du prêt à terme et du crédit-relais.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties de multiples échéances, notamment les contrats de location de ses bureaux, les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit, sa licence de diffusion et ses engagements relatifs aux redevances de droits d'auteur. Aucun changement important n'a été apporté à ces obligations depuis le 31 mars 2015, sauf en ce qui concerne la licence de diffusion et les obligations financières, qui sont décrits ci-dessous.

Licence de diffusion

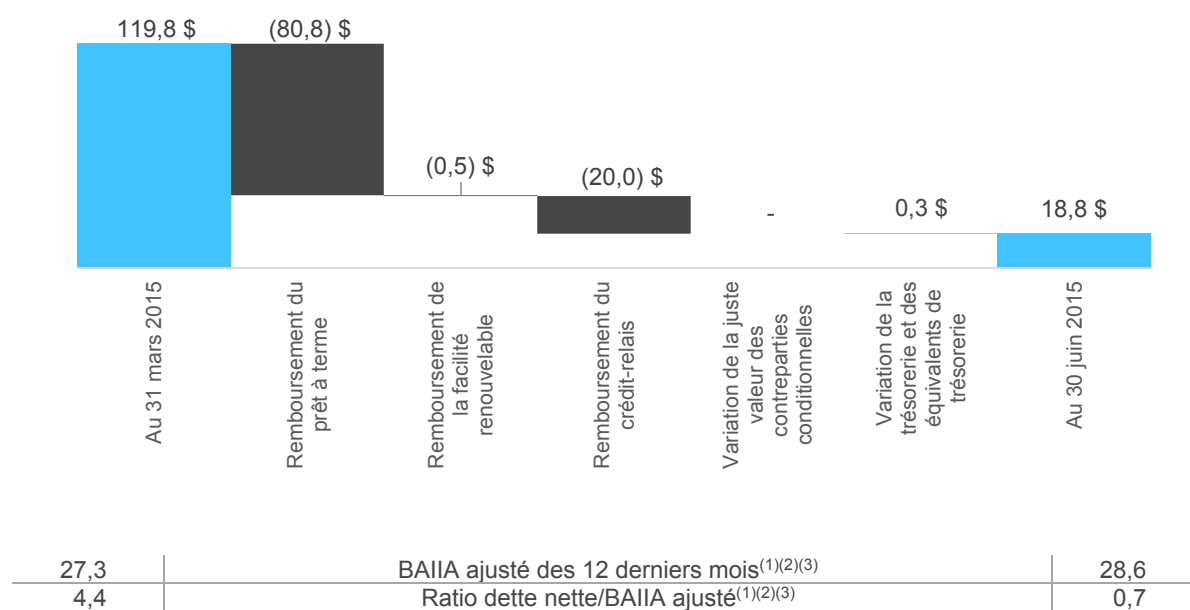
Le CRTC a approuvé la modification de la propriété et du contrôle effectif de la société le 22 avril 2015. Aux termes de cette décision, le CRTC exige que la société paie des avantages tangibles d'un montant de 5,5 millions de dollars sous forme de versements annuels égaux sur une période de sept ans. La société a ainsi comptabilisé une charge de 4,2 millions de dollars qui reflète la juste valeur du flux de paiement, actualisée à un taux de 7,0 %, soit le taux d'intérêt effectif de la société majoré d'une prime de risque.

Obligations financières

Le 11 juin 2015, la société a renégocié sa convention de crédit afin d'intégrer le solde du prêt à terme à la facilité de crédit renouvelable modifiée (la « facilité renouvelable »), de rembourser le crédit-relais, de porter sa capacité d'emprunt à 100,0 millions de dollars et d'y apporter des modifications concernant les intérêts, l'échéance, la garantie et les clauses restrictives. La facilité renouvelable arrivera à échéance en juin 2019, porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 1,38 % à 3,00 %, est garantie par des filiales et est assortie d'un droit de premier rang grevant l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures. Enfin, la société doit payer des commissions d'attente de 0,28 % à 0,60 % sur la portion inutilisée de la facilité renouvelable et doit se conformer à certaines clauses financières restrictives.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette compte tenu des contreparties conditionnelles pour la période close le 30 juin 2015, y compris les ratios connexes.

Évolution de la dette nette⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾



Notes :

- (1) En millions de dollars canadiens.
- (2) Voir *Renseignements sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 2 et 6.
- (3) Le BAIIA ajusté est calculé sur les douze derniers mois aux fins du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant présente les principales variations survenues à l'égard de la situation financière consolidée de la société entre le 30 juin et le 31 mars 2015 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2015	31 mars 2015	Variation	Principaux facteurs expliquant la variation
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	18 792 \$	17 370 \$	1 422 \$	▲ Hausse des produits provenant des services d'installation et du matériel, ventes internationales aux délais de paiement généralement plus longs, et effet favorable du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.
<i>Immobilisations incorporelles</i>	42 531 \$	45 441 \$	(2 910) \$	▼ Amortissement pour la période courante.
<i>Écart d'acquisition</i>	42 064 \$	42 064 \$	— \$	- Aucune variation.
<i>Facilité renouvelable</i>	7 393 \$	7 902 \$	(509) \$	▼ Remboursement de la dette après réception du produit net du premier appel public à l'épargne.
<i>Créditeurs et charges à payer</i>	19 586 \$	16 696 \$	2 890 \$	▲ Comptes créditeurs additionnels liés aux coûts du placement sur le capital autorisé et du placement secondaire.
<i>Obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC</i>	4 448 \$	340 \$	4 108 \$	▲ Modification de la propriété et du contrôle effectif de la société à la suite du premier appel public à l'épargne.
<i>Crédit-relais</i>	— \$	20 000 \$	(20 000) \$	▼ Remboursement de la dette après réception du produit net du premier appel public à l'épargne.
<i>Prêt à terme, y compris la partie courante</i>	— \$	80 835 \$	(80 835) \$	▼ Remboursement de la dette après réception du produit net du premier appel public à l'épargne.

Transactions avec des parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel clé.

La rémunération des principaux dirigeants et administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre clos le 30 juin 2015 T1 2016	Trimestre clos le 30 juin 2014 T1 2015
Avantages du personnel à court terme	666	494
Frais de gestion	-	87
Rémunération fondée sur des actions	165	60
Unités d'actions avec restrictions	54	-
	885	641

Arrangements hors bilan

La société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple (lesquels ont été présentés sous la rubrique *Obligations contractuelles*) qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante immédiate ou future sur sa situation financière consolidée, ses résultats financiers, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Le total des actions émises et des options sur actions en circulation se détaille comme suit :

	11 août 2015	30 juin 2015
<i>Actions émises et en circulation :</i>		
Actions à droit de vote subalterne	33 773 884	33 795 184
Actions à droit de vote subalterne variable	700 019	678 719
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	16 294 285
	50 768 188	50 768 188
<i>Options sur actions en circulation :</i>		
Options sur actions	1 517 579	1 517 579

En outre, dans le cadre du placement, la société a établi un nouveau régime d'options sur actions pour attirer et fidéliser des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options d'achat d'actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 2 500 000 actions à droit de vote subalterne ont été réservées pour émission. Au premier trimestre de 2016, 140 000 options ont été exercées et 387 880 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de critères d'acquisition liés au nombre d'années de service (de 3 à 4 ans).

Facteurs de risque financiers

La société est exposée à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (incluant le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés et le rapport de gestion ne comprennent pas toutes les informations et les divulgations requises dans les états financiers annuels à l'égard de la gestion des risques financiers; ils doivent donc être lus parallèlement aux états financiers annuels de l'exercice clos le 31 mars 2015, qui sont intégrés au prospectus daté du 26 mai 2015. À la connaissance de la société, aucun changement important à ces facteurs de risque n'a eu lieu depuis leur publication à cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque qui touchent la société, veuillez consulter la section *Facteurs de risque* du prospectus daté du 26 mai 2015. À la connaissance de la société, aucun changement important à ces facteurs de risque n'a eu lieu depuis leur publication à cette date.

Modifications comptables futures

Pour vous renseigner sur les modifications comptables futures, veuillez consulter la page 22 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Évaluation des contrôles et des procédures de communication de l'information

Le « contrôle interne à l'égard de l'information financière » (CIIF) est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*.

Le 30 juin 2015 marque la fin du premier trimestre suivant le PAPE de la société, à l'issue duquel des actions à droit de vote subalterne et à droit de vote subalterne variable ont été inscrites à la Bourse de Toronto. Par conséquent, la société a décidé d'utiliser la forme optionnelle d'attestation permise par le Règlement 52-109 et de déposer l'attestation intermédiaire sous la forme prévue à l'Annexe 52-109A2 – PAPE/PCI pour ce trimestre. Après avoir examiné les documents de déclaration intermédiaires et fait preuve de diligence raisonnable, le chef de la direction et le chef de la direction financière affirment qu'à leur connaissance, ces documents ne contiennent pas d'information fautive ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré et donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie.

Événements subséquents

Dividende

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière et des possibilités de croissance des activités ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Le 11 août 2015, la société a déclaré un dividende de 0,03 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple qui sera payable le ou vers le 15 septembre 2015 aux porteurs de ces actions inscrits au registre en date du 31 août 2015.

Acquisition d'entreprises

Le 1^{er} juillet 2015, la société a conclu une entente pour acquérir la totalité des actions émises et en circulation du capital social de Brava HDTV BV, Brava NL BV et DjazzTV BV, un groupe d'entreprises établi aux Pays-Bas qui exploite des chaînes télévisées paneuropéennes consacrées à la musique jazz, culturelle et classique. La transaction, entièrement réglée en espèces, comprend un paiement initial d'environ 8 millions de dollars (6,1 millions d'euros), assorti d'une clause d'indexation sur les bénéfices futurs et de paiements d'étape basés sur le rendement totalisant 3 millions de dollars (2,2 millions d'euros). Selon les modalités d'acquisition proposées, Stingray deviendra le propriétaire exploitant exclusif de Brava NL, de Brava HD et de DJAZZ.tv. L'acquisition a été conclue le 31 juillet 2015.

On prévoit que ces trois acquisitions stratégiques seront rentables dès la première année et accéléreront l'expansion mondiale de la société, tout en diversifiant son portefeuille de produits déjà bien garni.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société, notamment son prospectus, sur le site Web www.stingray.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

États Consolidés de la Situation Financière

Au 30 juin 2015 et au 31 mars 2015

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	30 juin 2015	31 mars 2015 (retraité - note 4)
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 045 \$	1 314 \$
Créances clients et autres débiteurs	18 792	17 370
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	236	334
Stocks	1 718	1 159
Charges payées d'avance et autres actifs courants	1 891	2 667
	23 682	22 844
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	4 590	4 330
Immobilisations incorporelles (note 5)	42 531	45 441
Goodwill (note 5)	42 064	42 064
Placement à long terme	8 196	7 933
Placement dans une coentreprise	905	858
Autres actifs	1 208	919
Actifs d'impôt différé	5 096	3 875
Total des actifs	128 272 \$	128 264 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Facilité renouvelable (note 6)	–	7 902
Créditeurs et charges à payer	19 586	16 696
Produits différés	1 558	714
Autres créditeurs courants (note 7)	8 440	8 463
Impôts à payer	611	213
Crédit-relais (note 6)	–	20 000
Partie courante du prêt à terme (note 6)	–	9 830
	30 195	63 818
Passifs non courants		
Facilité renouvelable (note 6)	7 393	–
Prêt à terme (note 6)	–	71 005
Instruments financiers dérivés	50	110
Autres créditeurs (note 7)	8 423	4 286
Obligations au titre des avantages du personnel	128	148
Passifs d'impôt différé	3 151	6 739
Total des passifs	49 340	146 106
Capitaux propres		
Capital-actions (note 8)	100 837	2 240
Surplus d'apport	1 713	1 759
Déficit	(23 618)	(21 841)
Total des capitaux propres	78 932	(17 842)
Évènements subséquents (note 16)		
Total du passif et des capitaux propres	128 272 \$	128 264 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(Signé) Eric Boyko, administrateur

(Signé) L. Jacques Ménard, administrateur

États Consolidés du Résultat Global

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action) (non audité)	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Produits	19 895 \$	15 633 \$
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	6 982	4 749
Frais de vente et de marketing	2 147	1 931
Frais de recherche et de développement, de soutien et de technologies de l'information	1 721	1 418
Charges générales et administratives	2 380	3 138
Dépenses liées au premier appel public à l'épargne et obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC	5 495	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	3 678	2 731
Charges financières nettes	866	1 232
Variation de la juste valeur du placement	(263)	(450)
Bénéfice (perte) avant impôts	(3 111)	884
Impôts	(1 334)	(134)
Bénéfice net (perte nette) et total du résultat global (de la perte globale)	(1 777) \$	1 018 \$
Bénéfice net (perte nette) – De base	(0.05)	0.04
Bénéfice net (perte nette) – Dilué	(0.05)	0.03
Nombre moyen pondéré d'actions – De base	38 734 953	33 235 254
Nombre moyen pondéré d'actions – Dilué	38 734 953	34 243 161

Le bénéfice net (perte nette) est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États Consolidés des Variations des Capitaux Propres

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)
(non audité)

	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant			
Solde au 31 mars 2014	32 670 254	1 006 \$	2 500 \$	(8 721)\$	(5 215)\$
Émission d'actions à la suite d'exercice d'options	565 000	623	(583)	–	40
Rémunération fondée sur des actions	–	–	232	–	232
Bénéfice net et total du résultat global	–	–	–	1 018	1 018
Solde au 30 juin 2014	33 235 254	1 629 \$	2 149	(7 703)	(3 925)
Solde au 31 mars 2015	33 981 088	2 240 \$	1 759 \$	(21 841)\$	(17 842)\$
Émission d'actions à la suite d'exercice d'options	140 000	377	(267)	–	110
Émissions d'actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (note 8)	16 647 100	104 044	–	–	104 044
Frais liés à l'émission d'actions, net d'impôts de 2 093 \$ (note 8)	–	(5 824)	–	–	(5 824)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	221	–	221
Perte nette et total de la perte globale	–	–	–	(1 777)	(1 777)
Solde au 30 juin 2015	50 768 188	100 837 \$	1 713 \$	(23 618)\$	78 932\$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux Consolidés des Flux de Trésorerie

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	(1 777) \$	1 018 \$
Ajustements visant ce qui suit :		
Rémunération fondée sur des actions	221	232
Charge liée aux unités d'actions avec restrictions	175	–
Amortissement des immobilisations corporelles	455	401
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 223	2 330
Amortissement des coûts de financement	190	335
Autres charges financières	1 003	965
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(60)	(44)
Variation de la juste valeur du placement à long terme	(263)	(450)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	6	(62)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC	24	–
Quote-part des résultats de la coentreprise	(47)	–
Impôts	(1 334)	(134)
Intérêts payés	(1 278)	(936)
Impôts payés	92	(651)
	630	3 004
Variation nette des éléments d'exploitation hors trésorerie (note 12)	3 479	(266)
	4 109	2 738
Activités de financement :		
Augmentation (diminution) de la facilité renouvelable	(509)	(1 888)
Émission du crédit-relais	–	20 000
Remboursement sur le prêt à terme et crédit-relais	(100 960)	–
Produit de l'exercice d'options sur actions	110	40
Émission d'actions	104 044	–
Frais liés à l'émission d'actions	(5,682)	–
Coûts de financement différés	(431)	(132)
Remboursement d'autres crédateurs	–	(36)
Autres	(20)	–
	(3 448)	17 984
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	–	(16 089)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(617)	(295)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(313)	(203)
	(930)	(16 587)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(269)	4 135
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	1 314	(345)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 045 \$	3 790 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

1. Description des activités:

Groupe Stingray Digital Inc. (la « société ») est constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle offre de la musique et du contenu vidéo sur la télé numérique, par satellite et par protocole Internet, sur Internet, sur des appareils mobiles et sur des consoles de jeu.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales entièrement détenues Stingray Music USA Inc., Stingray Music Rights Management LLC, 2144286 Ontario Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Stingray 360° Commercial Solutions Inc., Music Choice Europe Limited, Stage One Innovations Ltd., Stingray Digital International Ltd., Music Choice India Private Ltd., Music Choice Europe Deutschland GmbH, Xtra Music Ltd., 2Connect Media BV, Alexander Medien Gruppe BV et Les Réseaux Urbains Viva Inc.

2. Base d'établissement:

(a) Déclaration de conformité:

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2015 ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire. Les présents états financiers intermédiaires ont été résumés conformément à IAS 34. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2015 ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés au 31 mars 2015, exception faite des nouvelles conventions comptables présentées ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités annuels au 31 mars 2015 contenus dans le prospectus daté du 26 mai 2015.

Les auditeurs de la société n'ont pas effectué l'examen des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée par le conseil d'administration le 11 août 2015.

(b) Utilisation d'estimations et recours au jugement:

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux IFRS a exigé que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements importants faites par la direction dans l'application des politiques comptables de la société et les principales sources d'information étaient les mêmes que celles appliquées pour les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2015.

(c) Monnaie fonctionnelle et de présentation:

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société et de ses filiales. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

3. Nouvelles normes et normes modifiées non encore adoptées par la société:

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, Instruments financiers [l'« IFRS 9 (2014) »]. L'IFRS 9 (2014) présente quelques différences avec l'IFRS 9 (2009) et l'IFRS 9 (2010), que la société a adoptées de façon anticipée le 1er avril 2012. Ces différences ont trait au classement et à l'évaluation des actifs financiers et à la comptabilisation des passifs financiers. L'IFRS 9 (2014) instaure également un nouveau modèle de calcul de la perte de valeur des actifs financiers selon les pertes prévues ainsi que de nouvelles exigences générales sur la comptabilité de couverture. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 (2014) de façon anticipée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 sur la comptabilisation des produits

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. L'IFRS 15 remplace la totalité des normes antérieures sur la comptabilisation des produits, y compris l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, et les interprétations connexes, telles que l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle. La nouvelle norme définit les exigences de comptabilisation des produits. Plus précisément, la nouvelle norme instaure un cadre exhaustif dont le principe général est le suivant : une entité doit comptabiliser des produits montrant le transfert des produits et des services promis selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces produits et de ces services. La norme présente également de nouvelles directives plus prescriptives que celles présentées dans les normes précédentes, ce qui pourrait se traduire par des modifications du classement de certains types de produits, des informations à fournir à leur égard ainsi que du moment où ils seront comptabilisés. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et son adoption anticipée est autorisée. La société n'a pas l'intention d'adopter cette norme de façon anticipée. La société étudie actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

4. Acquisitions d'entreprises:

DMX Canada

Le 27 juin 2014, la société a acquis les actifs canadiens des services pour entreprises de Mood Media Entertainment LTD (« DMX Canada ») pour une contrepartie totale de 11 770 \$. La société a finalisé l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris relativement à cette acquisition et n'a nécessité aucun ajustement à l'évaluation préliminaire. La contrepartie conditionnelle devrait être réglée au cours du second trimestre de l'exercice 2016.

Archibald Media Group

Le 12 juin 2014, la société a acquis la totalité des actions en circulation d'Archibald Media Group B.V. pour une contrepartie totale de 5 319 euros (7 824 \$ CA). La société a finalisé l'évaluation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris relativement à cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été enregistrés à l'état consolidé de la situation financière, tel qu'illustré ci-dessous. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements. La contrepartie conditionnelle devrait être réglée au cours du second trimestre de l'exercice 2017.

	Évaluation préliminaire	Ajustements	Évaluation finale
Actifs acquis :			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	207 \$	– \$	207 \$
Débiteurs	511	–	511
Immobilisations corporelles	111	–	111
Immobilisations incorporelles	4 070	(303)	3 767
Placement dans une coentreprise	–	730	730
Goodwill	4 255	(337)	3 918
	9 154	90	9 244
Passifs repris :			
Créditeurs et charges à payer	486	–	486
Passifs d'impôt différé	844	90	934
	1 330	90	1 420
Actifs nets acquis à la juste valeur	7 824 \$	– \$	7 824 \$
Contrepartie versée :			
Trésorerie	6 079 \$	– \$	6 079 \$
Contrepartie conditionnelle	1 745	–	1 745
	7 824 \$	– \$	7 824 \$

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

5. Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et goodwill:

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Exercice clos le 31 mars 2015			
Valeur nette comptable à l'ouverture au 31 mars 2014	2 634 \$	40 065 \$	31 651 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	730	17 640	10 750
Ajustements attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 4)	–	(303)	(337)
Entrées	3 023	893	–
Radiation	(74)	–	–
Amortissement d'immobilisations corporelles	(1 983)	–	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	–	(12 854)	–
Valeur comptable nette à la clôture au 31 mars 2015	4 330 \$	45 441 \$	42 064 \$
Trois mois terminés le 30 juin 2015			
Valeur nette comptable à l'ouverture au 31 mars 2015	4 330 \$	45 441 \$	42 064 \$
Entrées	715	313	–
Amortissement d'immobilisations corporelles	(455)	–	–
Amortissement d'immobilisations incorporelles	–	(3 223)	–
Valeur comptable nette à la clôture au 30 juin 2015	4 590 \$	42 531 \$	42 064 \$

6. Prêts et emprunts:

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et emprunts :

	Facilité renouvelable	Crédit-relais	Prêts à terme
Exercice clos le 31 mars 2015			
Valeur nette comptable à l'ouverture au 31 mars 2014	5 198 \$	– \$	67 041 \$
Augmentation de la facilité renouvelable (nette)	2 704	–	–
Émission de nouvelle dette	–	20 000	20 150
Remboursement	–	–	(6 564)
Coûts de financement différés	–	–	(161)
Amortissement des coûts de financement	–	–	369
Valeur comptable nette à la clôture au 31 mars 2015	7 902 \$	20 000 \$	80 835 \$
Partie courante	7 902	20 000	9 830
Partie non courante	–	–	71 005

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

	Facilité renouvelable	Crédit-relais	Prêts à terme
Trois mois terminés le 30 juin 2015			
Valeur nette comptable à l'ouverture au 31 mars 2015	7 902 \$	20 000 \$	80 835 \$
Diminution de la facilité renouvelable (nette)	(509)	–	–
Remboursement	–	(20 000)	(80 960)
Amortissement des coûts de financement	–	–	125
Valeur comptable nette à la clôture au 30 juin 2015	7 393 \$	– \$	– \$
Partie courante	7 393	–	–
Partie non courante	–	–	–

Le 11 juin 2015, la Société a renégocié sa convention de crédit afin d'intégrer le solde du prêt à terme à la facilité de crédit renouvelable modifiée (la « facilité renouvelable »), de rembourser le crédit-relais, de porter sa capacité d'emprunt à 100 000 \$ et d'y apporter des modifications concernant les intérêts, l'échéance, la garantie et les clauses restrictives. La facilité renouvelable arrivera à échéance en juin 2019, porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 1,38 % à 3,00 %, est garantie par des filiales et est assortie d'un droit de premier rang grevant l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures. Enfin, la société doit payer des commissions d'attente de 0,28 % à 0,60 % sur la portion inutilisée de la facilité renouvelable et doit se conformer à certaines clauses financières restrictives.

La société a comptabilisé des frais de modification de 374 \$ relativement à cette transaction qui ont été présentés dans les autres actifs à l'état consolidé de la situation financière.

7. Autres créditeurs:

Le tableau suivant présente les autres créditeurs:

	30 juin 2015	31 mars 2015
Contreparties conditionnelles	12 415 \$	12 409 \$
Obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC	4 448	340
Partie courante	16 863 (8 440)	12 749 (8 463)
	8 423 \$	4 286 \$

Obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC

Le CRTC a approuvé la modification du contrôle effectif de la société le 22 avril 2015. Aux termes de cette décision, le CRTC exige que la société paie des avantages tangibles d'un montant de 5 508 \$ sous forme de versements annuels égaux sur une période de sept ans. La société a comptabilisé une charge de 4 158 \$ qui reflète la juste valeur du flux de paiement actualisée à un taux de 7,0 %, soit le taux d'intérêt effectif de la société majoré d'une prime de risque.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

8. Capital-actions:

Autorisé:

Avant la clôture du premier appel public à l'épargne (le «placement»), le capital-actions autorisé de la société était composé d'un nombre illimité de d'action ordinaires de catégorie A, B et C, avec droit de vote et de participation et sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, B et C, avec droit de vote sans participation et sans valeur nominale.

Le capital-actions autorisé de la société a été modifiée immédiatement avant la clôture du placement et toutes les catégories d'actions comprises dans le capital de la société avant la modification ont été annulées et remplacées par :

Nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 votes par action) avec droit de participation, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale

Actions émises et entièrement libérées:

Le tableau suivant présente les variations dans le capital-actions:

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Exercice clos le 31 mars 2015		
Au 31 mars 2014		
Actions ordinaires de catégorie A	16 440 535	562 \$
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	432
	32 670 254	1 006
Émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions		
Actions ordinaires de catégorie A	1 310 834	1 682
Dividende et diminution du capital déclaré		
Actions ordinaires de catégorie A	—	(16)
Actions ordinaires de catégorie C	—	(432)
	—	(448)
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	—
	33 981 088	2 240 \$

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Trois mois terminés le 30 juin 2015		
Au 31 mars 2015		
Actions ordinaires de catégorie A	17 751 369	2 228
Actions ordinaires de catégorie B	6 229 719	12
Actions ordinaires de catégorie C	10 000 000	–
	33 981 088	2 240
Émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions		
Actions ordinaires de catégorie A	80 000	192
Converties		
Actions ordinaires de catégorie A	(17 831 369)	(2 420)
Actions ordinaires de catégorie B	(6 229 719)	(12)
Actions ordinaires de catégorie C	(10 000 000)	–
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	17 766 803	1 116
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 316
	–	–
Émises à la suite du premier appel public à l'épargne et de l'exercice de l'option de surallocation		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	16 647 100	104 044
Frais liés à l'émission d'actions, net d'impôts de 2 093 \$	–	(5 824)
Émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	60 000	185
Au 30 juin 2015		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable	34 473 903	99 521
Actions à droit de vote multiple	16 294 285	1 316
	50 768 188	100 837 \$

Le 3 juin 2015, la société a complété le placement de ses actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. La société a émis 13 287 100 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable pour un produit brut de 83 044 \$. Le 9 juin 2015, la société a émis 3 360 000 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable suite à l'exercice de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes pour un produit brut de 21 000 \$.

Les frais reliés à l'émission d'actions pour les deux émissions se sont chiffrés à 9 254 \$ et ont été passés en charges à l'état consolidé du résultat global pour un montant de 1 337 \$ et en diminution du capital-actions pour un montant de 7 917 \$.

9. Rémunération fondée sur des actions:

Dans le cadre du placement, la Société a établi un nouveau régime d'options d'achat d'actions pour attirer et retenir les employés, administrateurs, dirigeants et consultants. Le plan prévoit l'octroi d'options d'achat d'actions à droit de vote subalterne. Selon ce plan, 2 500 000 d'actions à droit de vote subalterne ont été réservées pour émission.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2015, 387 880 options ont été octroyées à un prix d'exercice de 6,25 \$ aux employés admissibles. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2015 s'est établie à 3,29 \$. La juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes:

Volatilité moyenne pondérée	65,0% – 70,0%
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,73% – 1,01%
Durée de vie attendue moyenne pondérée des options	5 – 6,25 ans
Valeur moyenne pondérée des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	6,25 \$
Taux de dividende attendu moyen pondéré	0,0% - 2,0%

Sous l'ancien et le nouveau régime d'options sur actions, 1 517 579 options sur actions étaient en circulation au 30 juin 2015. Les options en circulation sont assujetties à des critères d'acquisition des droits liés au nombre d'années de services des membres du personnel, qui va de 0 à 4 ans.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2015, 140 000 options sur actions ont été exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,78 \$ et à un prix par action moyen pondéré de 6,90 \$.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2015, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 221 \$ (232 \$ – 2014).

10. Autres renseignements:

Le tableau suivant présente l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les dépenses liées au premier appel public à l'épargne et l'obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC par fonction :

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
<i>Amortissement</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	3 223 \$	2 139 \$
Charges générales et administratives	455	592
	<u>3 678</u>	<u>2 731</u>
<i>Dépenses liées au premier appel public à l'épargne et l'obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC</i>		
Frais liés à la programmation musicale, coût des services et frais liés au contenu	4 158	–
Charges générales et administratives	1 337	–
	<u>5 495 \$</u>	<u>– \$</u>

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

Les frais reliés à la programmation musicale, le coût des services et les frais liés au contenu ainsi que les charges administratives se seraient établis à 14 363 \$ (6 688 \$ – 2014) et à 4 172 \$ (3 730 \$ – 2014), respectivement, si la présentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les dépenses liées au premier appel public à l'épargne et l'obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC par fonction avait été adoptée aux fins des états consolidés du résultat global.

Des coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises d'un montant de 90 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2015 (101 \$ – 2014) ont été comptabilisés dans les charges générales et administratives à l'état du résultat global.

11. Charges financières nettes:

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Charges d'intérêts et commissions d'attente	1 003 \$	965 \$
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	6	(62)
Variation de la juste valeur des dérivés	(60)	(44)
Charge de désactualisation de l'obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC	24	–
Amortissement des coûts de financement	190	335
(Profit) perte de change	(297)	39
	866 \$	1 233 \$

12. Variation nette des éléments d'exploitation hors trésorerie:

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Créances clients et autres débiteurs	(1 603) \$	227 \$
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(214)	(124)
Stocks	(559)	(98)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	776	(78)
Autres actifs	77	–
Impôts à payer	119	474
Créditeurs et charges à payer	(95)	(713)
Produits différés	844	46
Autres créditeurs (obligation au titre des avantages tangibles exigée par le CRTC)	4 134	–
	3 479 \$	(266) \$

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

13. Instruments financiers:

Facteurs de risque financier:

La Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toutes les informations et les divulgations requises dans les états financiers annuels; ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels au 31 mars 2015. À la connaissance de la société, aucun changement important à ces facteurs de risque n'a eu lieu par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

Juste valeur:

La société a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, du découvert bancaire, des créditeurs et des charges à payer et des autres créditeurs exigibles, exclusion faite des contreparties conditionnelles, se rapprochait de la valeur comptable à la date de clôture en raison des courtes durées de ces instruments. La juste valeur de la facilité renouvelable, du prêt à terme et du crédit-relais portant intérêt à taux variables se rapproche de la valeur comptable, puisqu'ils portent intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, lesquels taux se rapprochent des taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent :

Au 30 juin 2015	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 045 \$				
Créances clients et autres débiteurs	18 792				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placement à long terme	8 196 \$	8 196 \$	– \$	– \$	8 196 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	7 393 \$				
Créditeurs et charges à payer	19 435				
Autres créditeurs	4 448				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 415 \$	12 415 \$	– \$	– \$	12 415 \$
Instruments financiers dérivés	50	50	–	50	–

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

Au 31 mars 2015	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 314 \$				
Créances clients et autres débiteurs	17 370				
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placement à long terme	7 933 \$	7 933 \$	– \$	– \$	7 933 \$
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Facilité renouvelable	7 902 \$				
Créditeurs et charges à payer	16 598				
Crédit-relais	20 000				
Autres créditeurs	340				
Prêt à terme	80 835				
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Contreparties conditionnelles	12 409 \$	12 409 \$	– \$	– \$	12 409 \$
Instruments financiers dérivés	110	110	–	110	–

Évaluation de la juste valeur (Niveau 2 et 3):

	Placement à long terme	Instruments dérivés	Contreparties conditionnelles
Trois mois terminés le 30 juin 2014			
Valeur à l'ouverture au 30 juin 2014	6 132 \$	182 \$	6 234 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	–	–	3 298
Variation de la juste valeur	450	(44)	(98)
Valeur à la clôture au 31 mars 2015	6 582 \$	138 \$	9 434 \$
Trois mois terminés le 30 juin 2015			
Valeur à l'ouverture au 31 mars 2015	7 933 \$	110 \$	12 409 \$
Variation de la juste valeur	263	(60)	6
Valeur à la clôture au 30 juin 2015	8 196 \$	50 \$	12 415 \$

Aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation pour les instruments dérivés et les contreparties conditionnelles au cours des trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014.

Placement à long terme

La juste valeur du placement à long terme a été estimée au moyen de l'approche de marché.

Au cours des trois mois terminés le 30 juin 2015, la juste valeur a été mesurée en calculant le ratio des évaluations précédentes de juste valeur sur les produits annuels correspondants et l'application de ce multiple pour les plus récents produits prévus de l'investissement sous-jacent.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, la technique d'évaluation a compris une répartition de la valeur des catégories d'actions sous-jacentes, ce qui a nécessité la calibration du modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes pour tenir compte du prix d'émission des actions dans le cadre de la transaction sur le marché la plus récente.

La juste valeur a été estimée au moyen du modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	31 mars 2015
Volatilité	60,0%
Taux d'intérêt sans risque	0,5%
Période	2 ans
Rendement en dividende	néant

Le placement à long terme est classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Une augmentation de 5,0 % de la valeur par action privilégiée convertible se traduirait par une hausse de la juste valeur du placement à long terme d'environ 410 \$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2015 (307 \$ – 2014)

Dérivé

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de rendement observables. Le dérivé est classé comme un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation de juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (note 11).

Contreparties conditionnelles

Le paiement de la contrepartie conditionnelle relative à un regroupement d'entreprises donné dépend de la réalisation de cibles de croissance des produits au cours d'une période démarrant à la date de l'acquisition. L'évaluation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie en fonction du risque que les cibles de produits soient réalisées. Un taux d'actualisation s'établissant entre 12 % et 15 % a été appliqué pour refléter la valeur temps de l'argent. La variation d'une donnée non observable, prise isolément, ne donnerait pas lieu à une baisse (hausse) considérable de l'évaluation de la juste valeur. Les contreparties conditionnelles sont classées à titre de passifs financiers et sont inscrites dans les autres créditeurs (note 14). La variation de juste valeur a été comptabilisée dans les charges financières nettes (note 11).

14. Parties liées:

Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants s'entendent du chef de la direction, du chef des finances et des autres membres importants du personnel de la société.

Notes Afférentes aux États Financiers Consolidés Intermédiaires

Pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf en cas d'indication contraire)

La rémunération des principaux dirigeants et les frais de gestion liés aux actionnaires comprennent les éléments suivants :

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Avantages du personnel à court terme	666 \$	494 \$
Frais de gestion	–	87
Remunération fondée sur des actions	165	60
Unités d'actions avec restrictions	54	–
	885 \$	641 \$

15. Informations sectorielles:

Aux termes de l'IFRS 8, Secteurs opérationnels, la société a déterminé que, pour les trois mois terminés les 30 juin 2015 et 2014, elle avait exercé ses activités en tant que secteur d'exploitation unique, puisque les activités, les ressources et les actifs sont essentiellement centralisés, optimisés et gérés au Canada. Les activités exercées à l'échelle internationale tirent parti de l'expertise canadienne.

Les produits proviennent des régions suivantes selon l'endroit où sont effectuées les ventes :

	Trois mois terminés le	
	30 juin 2015	30 juin 2014
Canada	13 183 \$	10 688 \$
Autres pays	6 712	4 945
	19 895 \$	15 633 \$

16. Évènements subséquents:

Acquisition d'entreprises

Le 1er juillet 2015, la société a conclu une entente pour acquérir la totalité des actions émises et en circulation du capital social de Brava HDTV BV, Brava NL BV et DjazzTV BV, un groupe d'entreprises établi aux Pays-Bas qui exploite des chaînes télévisées paneuropéennes consacrées à la musique jazz, culturelle et classique. La transaction, entièrement réglée en espèces, comprend un paiement initial d'environ 8 000 \$ (6 100 euros), assorti d'une clause d'indexation sur les bénéfices futurs et de paiements d'étape basés sur le rendement totalisant 3 000 \$ (2 200 euros). Selon les modalités d'acquisition proposées, Stingray deviendra le propriétaire exploitant exclusif de Brava NL, de Brava HD et de DJAZZ.tv. L'acquisition a été conclue le 31 juillet 2015.

Dividende

Le 11 août 2015, la société a déclaré un dividende de 0,03 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple qui sera payable le ou vers le 15 septembre 2015 aux porteurs de ces actions inscrits au registre en date du 31 août 2015.



Stingray



Stingray Music



@Stingray_Music



@Stingray_Music

stingray.com



STINGRAY
VOS AMBIANCES MUSICALES